

# INDIVIDUAL CONSULTANT PROCUREMENT NOTICE



Date : 30/03/2020

Pays : Côte d'Ivoire

Description des tâches : Recrutement d'un-e consultant-e national-e pour la formulation d'un programme de Gouvernance locale

Numéro du projet : CIV 10-00103170 – « ASSISTANCE PREPARATOIRE APPUI AU RENFORCEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE LOCALE : PIP »

Durée du contrat/services (si applicable) : La durée de la mission sera de 45 (Quarante-cinq) jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

Les offres devront être soumises avec la mention :

« Recrutement d'un-e consultant-e national-e pour la formulation d'un programme de Gouvernance locale. »

Par email à l'adresse : [procurement.offers.ci@undp.org](mailto:procurement.offers.ci@undp.org) ou physiquement à l'adresse indiquée ci-dessous :

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
Angle Avenue Marchand, Rue Gourgas Plateau en face de la radio  
01 BP 1747 ABIDJAN 01  
COTE D'IVOIRE

Les offres placées sous plis scellés distincts devront nous parvenir au plus tard le 13 Avril 2021 à 17h00 et comprendront :

- Une proposition technique : le CV avec 3 personnes références, une note méthodologique détaillée, l'organisation du déroulement des travaux et la capacité à réaliser ce type de travail
- Une proposition financière,

Si vos propositions techniques et financières ne sont pas scellées dans des enveloppes séparées, ou dans deux dossiers distincts par mail, votre offre sera rejetée.

[Les offres reçues par un autre canal que celui mentionné ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez soumettre vos questions par écrit à l'adresse indiquée ci-dessus ou par mail à [procurement.ci@undp.org](mailto:procurement.ci@undp.org) ; nous nous efforcerons de vous les fournir rapidement. Cependant, tout retard dans la transmission de ces informations ne pourrait en aucun cas constituer un motif de report.

L'offre technique devra inclure les informations et documents nécessaires à l'exécution de la tâche à accomplir :

1. Qualification et expérience dans le domaine (40)
2. Plan de travail (10)
3. Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR (50)

Votre offre financière doit être dans un document séparé de l'offre technique.

### La méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité/prix (score combiné). Il sera tenu compte des compétences et de l'expérience du consultant, de sa méthodologie de travail et de sa proposition financière.

Le dépouillement s'effectuera en deux étapes :

#### Le dépouillement des offres techniques :

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères d'évaluation ci-dessous. Seules les offres techniques ayant totalisé au moins 70/100 points seront retenues pour l'évaluation financière.

#### Le dépouillement de l'offre financière :

La proposition financière qui sera cotée sur 30/100 points, se fera sur la base d'un montant forfaitaire incluant (les honoraires et autres frais).

Le soumissionnaire techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

### Les critères d'évaluation technique

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
<b>Total</b>		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	Consultant.e.s				
Expertise / Qualification, capacités et expérience			A	B	C	D	E
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en gouvernance locale et décentralisation	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 7 dans la formulation et la mise en œuvre de projets en matière de gouvernance locale	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux	5					

	similaires						
<b>Total 1</b>		<b>40</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant.e.s				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
<b>Total 2</b>		<b>10</b>					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Note maximum	Centre de recherche				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée, approche et Plan de travail pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
2.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
2.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
2.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La proposition intègre-t-elle la dimension genre dans sa démarche	5					
<b>Total 3</b>		<b>50</b>					

## RECRUTEMENT D'UN·E CONSULTANT·E NATIONAL·E POUR LA FORMULATION D'UN PROGRAMME DE GOUVERNANCE LOCALE

Type de poste:	<b>Consultant·e individuel·le</b>
Emplacement:	<b>Abidjan, avec possibilité de déplacements dans les régions.</b>
Type de contrat:	<b>Contrat de services professionnels</b>
Date de début:	<b>À définir</b>
Date d'achèvement :	<b>Achèvement : 45 jours après la date de début</b>
Nombre de jours :	<b>Estimé à 45 jours</b>
Langues requises :	<b>Français</b>
Superviseur:	<b>Chef de l'Unité Gouvernance</b>

### A. CONTEXTE

Avec les premières expériences datant de l'époque coloniale, la décentralisation en Côte d'Ivoire a véritablement démarré en 1978 avec la loi n°78-07 du 09 janvier 1978 portant création de 26 Communes de plein exercice. La politique de décentralisation a, ensuite, connu une période de redynamisation et de renforcement qui a vu, à travers l'ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011 portant orientation de l'organisation générale de l'Administration territoriale de l'Etat et la loi n°2012-1128 du 13 décembre 2012 portant organisation des collectivités territoriales, la suppression des Conseils généraux de département et la mise en place des collectivités territoriales régionales (les Régions). Désormais, il existe en Côte d'Ivoire deux (2) types d'entités décentralisées, à savoir i) la Commune, et ii) la Région, le District autonome étant une collectivité territoriale à caractère particulier. Ainsi, depuis les dernières élections locales et régionales en octobre 2018, le pays compte 31 Régions, et 2 Districts autonomes (Abidjan et Yamoussoukro), et 201 Communes opérationnelles.

Le diagnostic stratégique du PND 2021-2025 et le CPD 2021-2025 relèvent plusieurs défis majeurs qui, s'ils ne sont pas adressés, pourraient contraindre le rythme des progrès observés par le pays au cours de la période récente et renforcer les inégalités.

Parmi ces défis figurent en bonne place, ceux liés à une gouvernance locale qui souffre d'une

décentralisation qui peine à se mettre en place pour soutenir la mise en œuvre des réformes nécessaires à la promotion du développement local, pour renforcer la participation et fournir des services publics innovants, de qualité et accessibles à tous et à toutes.

En effet, en dépit de cette volonté politique affichée, les difficultés majeures qui minent le processus de décentralisation administrative en Côte d'Ivoire sont notamment : l'inadéquation entre le profil et le poste des agents en région; la non application effective de la Loi n°2003-208 du 7 Juillet 2003 portant transfert et répartition de compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ; l'insuffisance des ressources financières dédiées au fonctionnement des collectivités au regard de recommandations de l'UEMOA (l'UEMOA recommande de consacrer au moins 20% des ressources publiques aux collectivités) ; l'insuffisante prise en compte des défis de genre dans le développement local ; l'insuffisance de ressources logistiques et humaines au niveau de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement local (DGDDL) limitant sa mission d'assistance conseil aux structures décentralisées et la faible capacité institutionnelle et opérationnelle des faïtières des collectivités en matière d'appui conseil aux membres et de plaidoyer en faveur d'un approfondissement du processus de décentralisation.

Le rétablissement de la confiance des populations envers les administrations décentralisées et déconcentrées est devenu primordial. Bien que l'accessibilité des populations (femmes, hommes et jeunes) aux services publics se soit accrue, elle reste limitée pour les personnes les plus défavorisées.

Dans la perspective d'adresser ces défis dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, la Côte d'Ivoire envisage accorder une attention particulière au renforcement de la gouvernance locale à travers l'amélioration de l'offre et des services de qualité, des administration déconcentrée et décentralisée et le renforcement de la participation au développement économique et social local.

Aussi, le PNUD envisage adresser de façon plus forte et plus stratégique ces défis pour faire accélérer et approfondir le processus de décentralisation et de participation au niveau local, à travers un Programme d'appui au renforcement de la Gouvernance local qui sera formulé.

## **B. CHAMPS DES TRAVAUX**

La/Le consultant·e de la gouvernance locale travaillera sous la direction générale du Représentant Résident Adjoint – Programme et sous la supervision directe du chef d'équipe de la gouvernance au sein du bureau de pays.

L'objectif global de la mission est de formuler un document programme de moyen terme dans le canevas de projets du PNUD, de l'appui au renforcement de la gouvernance locale à travers l'amélioration de l'offre et des services de qualité, des collectivités locales, des administrations déconcentrée et décentralisée, et le renforcement de la participation des collectivités et des citoyen·ne·s au développement économique et social local.

Ledit document doit tenir compte des missions, capacités et avantages comparatifs du PNUD, et des questions transversales genre, jeunesse et société civile, environnement.

De façon plus spécifique, les objectifs consistent à :

- i. Elaborer une analyse diagnostique approfondie, exhaustive et inclusive (consultation des parties prenantes) de la problématique de la gouvernance locale, au cours des dernières années, avec un accent particulier sur les problématiques de la participation locale, du financement du développement local et du genre ;
- ii. Identifier les grands défis et axes prioritaires d'intervention du PNUD en matière de renforcement de la gouvernance locale, en cohérence avec les dispositions prévues dans les documents Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (CCDD) 2021-2025, et le Document de Programme Pays pour la Côte d'Ivoire (CPD) 2021.2025 ;
- iii. Elaborer le cadre de résultats du projet suivant le canevas du PNUD, comportant notamment les composantes du programme, les résultats attendus, les indicateurs, les activités, les responsabilités, le budget estimatif, la source du financement ;
- iv. Organiser l'atelier de validation du Programme avec l'ensemble des parties prenantes.

### **C. PRODUITS ATTENDUS**

Le produit attendu de la mission est un document de programme détaillé organisant les interventions du Bureau PNUD Côte d'Ivoire dans le domaine de la gouvernance locale sur la période 2021-2025.

De façon plus spécifique, le document de programme devra contenir au minimum les éléments suivants :

#### **i. Contexte, qui tient compte notamment :**

- a. Des moteurs de la croissance et des liens socioéconomiques qui permettent d'optimiser le développement dans la région ;
- b. Des structures et performances des services déconcentrés et décentralisés ;
- c. Les acteurs et groupes cibles du développement économique et social local ;
- c. Des modes traditionnels/informels de coopération existants entre les communautés ;
- d. Des méthodes existantes de gestion communautaire des ressources naturelles et environnementales ;
- e. Des stratégies de promotion du développement local.

#### **ii. Objectifs et stratégie d'intervention : (y compris la matrice d'actions), avec :**

- a. la spécification des objectifs et des résultats stratégiques attendus, une description de la stratégie d'intervention pour les atteindre, et une énumération des grandes activités et résultats

attendus en termes de produits et effets ;

b. l'analyse des risques liés à l'atteinte des résultats, et l'identification des mesures à mettre en place pour les réduire, et maximiser les opportunités existantes ;

c. la mise en exergue de la valeur ajoutée et des avantages comparatifs du PNUD par rapport aux partenaires potentiels, notamment en indiquant comment ce partenariat pourrait améliorer la qualité de l'appui et l'atteinte des résultats attendus.

Les interventions devraient couvrir, outre l'appui institutionnel aux organismes/institutions, les actions visant à appuyer (a) le développement des capacités économiques des populations et (b) l'accroissement de la capacité communautaire ;

Aussi le/la consultant.e devra :

- Se familiariser avec le contexte général du développement dans le pays, y compris la coopération existante dans les structures des régions.
- Examiner et mettre à jour les évaluations des besoins en matière de gouvernance locale, des capacités disponibles, des ressources et des conditions du marché, y compris les conditions spécifiques des structures de gouvernance locale dans les régions.
- Cartographier, identifier et hiérarchiser les schémas de gouvernance locale en coordination avec les autorités locales et les principales parties prenantes ;
- Établir une vision pour travailler sur la gouvernance locale et le développement local grâce à une approche intégrée basée sur la résilience et les ODD ;
- Identifier les groupes cibles pour la mise en œuvre du renforcement de la gouvernance locale et la prestation de services ;
- Identifier les principales préoccupations en matière de plaidoyer et contribuer aux messages clés des initiatives de plaidoyer plus larges pour le renforcement de la gouvernance locale
- Explorer et utiliser les possibilités de coopération avec d'autres programmes des Nations Unies/PNUD et d'autres institutions nationales/internationales pertinentes ;

### **iii. Arrangements de Gestion du programme :**

Inclure :

- a. Une description de la structure de mise en œuvre du programme ;
- b. Une spécification de la structure de gestion, notamment la composition de l'équipe de gestion, son rôle et ses responsabilités fonctionnelles, ainsi que le processus de suivi et évaluation ;
- c. Un état de l'autorité et du processus de décisions ;
- d. Une présentation des mécanismes d'interaction et de coordination générale des volets du programme ;
- e. Un état des arrangements de reddition des comptes et de reportage ;
- f. Une présentation du plan de travail détaillé et budget réaliste du programme ;
- g. Une présentation détaillée de la matrice d'actions.

#### **iv. Cadre de suivi-évaluation**

- Mettre en place un cadre de suivi et d'évaluation avec une base de référence, des indicateurs et des cibles ; des indicateurs/cibles pour mesurer l'impact ; pour rendre compte des progrès et de l'efficacité des interventions en matière de gouvernance locale

#### **D. METHODOLOGIE**

Le/la consultant(e) international(e) établira un chronogramme de travail validé par le Spécialiste Gouvernance. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec une expertise internationale recrutée.

#### **E. PRODUITS D'ÉVALUATION (PRESTATIONS)**

Au terme de l'évaluation, le/la consultant(e) mettra à disposition :

- Un plan de travail ;
- Premier draft du PRODOC, qui sera soumis à la validation du PNUD ;
- Un draft final intégrant tous les commentaires et observations.

#### **F. PAIEMENTS**

<b>DELIVRABLES</b>	<b>Montant</b>
Plan de travail validé et certifié	20%
Premier draft soumis à validation	50%
Document final de Programme approuvé par le PNUD	30%

#### **G. ARRANGEMENT INSTITUTIONNEL**

Le/la consultant(e) national(e) travaillera sous la supervision du Spécialiste Programme Gouvernance.

#### **H. DUREE DE LA MISSION**

La durée de la mission sera de 45 jours ouvrables y compris la période de rédaction du rapport.

#### **I. LIEU D'AFFECTATION**

Le/la consultant-e national-e travaillera à Abidjan avec possibilités de déplacement dans des localités qui seront définis.

## **J. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES**

Le/la Consultant-e devra :

- Master en économie, sciences sociales, développement, sciences politiques, sciences juridiques, gestion ou autre science pertinente
- Minimum de 7 ans d'expérience dans le développement de la gouvernance locale et de la décentralisation.
- Minimum de 5 ans d'expérience dans un contexte de conflit ou d'après-conflit et dans le développement de programmes dans des environnements difficiles
- Une expérience dans la conception, l'exécution et le financement de programmes/projets avec le PNUD et/ou les IFI sera considérée comme un atout
- Montrer la capacité d'intégrer le genre dans la gouvernance locale
- Avoir la capacité d'analyser des données et informations de diverses sources pour des recommandations pertinentes ;
- Avoir une grande capacité de communication orale et écrite.

### **Compétences organisationnelles :**

- Fait preuve d'intégrité en modelant les valeurs et les normes éthiques des Nations unies.
- Fait preuve de sensibilité et d'adaptabilité en matière de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge.

### **Compétences fonctionnelles :**

- Développement et efficacité opérationnelle
- Capacité à soutenir la planification stratégique, les processus de changement, la gestion axée sur les résultats et l'établissement de rapports.
- Capacité à soutenir la formulation, la supervision de la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes et projets de développement.
- Capacité à appliquer la théorie du développement au contexte spécifique du pays afin d'identifier des approches créatives et pratiques pour surmonter les situations difficiles.

## **K. LANGUES**

Une excellente maîtrise du français est exigée.

## **L. PROPOSITION D'OFFRE FINANCIERE ET DELAI DE PAIEMENT**

L'offre financière du/de la Consultant-e doit être forfaitaire. Le forfait doit inclure les honoraires, et les frais de mission, etc.

## M. PRESENTATION DE L'OFFRE

Les documents ci-dessous doivent être contenus dans l'offre technique du soumissionnaire :

- a) **Le Curriculum Vitae (CV) or P11**, indiquant toutes les expériences antérieures et les contacts (email and numéro de téléphone) de 3 références.
- b) **Une brève description de la méthodologie de travail** et l'approche pour exécuter le travail selon les TDR
- c) **La proposition financière** indiquant le montant forfaitaire proposé par le/la soumissionnaire pour la conduite de la mission.

## N. LES CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE

Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
01.	Qualification et expérience dans le domaine	40					
02.	Plan de travail	10					
03.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
<b>Total</b>		<b>100</b>					

01 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Expertise / Qualification et expérience dans le domaine</b>							
1.1	Diplômes	10					
1.2	Expertise avérée en gouvernance locale et décentralisation	10					
1.3	Expérience professionnelle d'au moins 7 dans la formulation et la mise en œuvre de projets en matière de gouvernance locale	15					
1.4	Références antérieures pour les travaux similaires	5					
		40					

02 – Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Plan de travail</b>							

2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
		10					

03 -Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 3		Points maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
<b>Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR</b>							
3.1	La proposition montre-elle une compréhension générale du sujet ?	10					
3.2	Les aspects importants de la tâche ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ?	15					
3.3	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent?	5					
3.4	La proposition comprend-elle un cadre de suivi et d'évaluation pertinent ?	10					
3.5	La proposition intègre-t-elle la dimension genre dans sa démarche	5					
3.5	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	5					
		50					

## O. CRITERES DE SELECTION

Le/la Candidat(e) techniquement qualifié (e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

### 15) DETAIL DES COUTS

Détail des couts par élément :

Eléments	Coût Unitaire	Quantité	Cout total pour la durée du Contrat
<b>Coûts du Personnel</b>			
Honoraires			
Autres Frais (Mentionner svp)			

N/A : Non Applicable

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.